

Jorplace - Règles de la maison et conditions générales

Remarque: les règles de la maison décrites dans ce document sont des directives comportementales obligatoires pour tous les clients de Jorplace BV (Jorplace) et doivent être respectées. Si, pour quelque raison que ce soit, les clients ne respectent pas ces directives, l'équipage de Jorplace peut à tout moment signaler les conditions générales qui sont également décrites dans ce document. Les conditions générales incluent, entre autres, les conséquences (financières) qu'entraîne le non-respect du règlement intérieur et des conditions générales.

Article 1 | Réservations

1.1 Politique du premier arrivé, premier servi

Il est important que tous les clients sachent que Jorplace fonctionne avec une politique de «premier arrivé, premier servi». Il n'est donc pas possible de prendre une option sur nos chambres et lits. Le devis actuel est basé sur la date, le nombre d'invités et de nuits, ce qui signifie que le prix peut varier lorsque la demande change.

1.2 Paiements et réservations

1.2.1 Quand ma réservation est-elle confirmée?

Nos conditions d'annulation s'appliquent dès la confirmation de la réservation par e-mail.

Les conditions d'annulation ci-dessous s'appliquent à tout moment.

Les paiements des réservations doivent être effectués sur le compte de Jorplace dans les 5 jours ouvrables.

1.3 Modifications de la réservation

La date d'une réservation confirmée peut être modifiée une fois. Les remboursements ne sont plus possibles après les modifications. Pour toute modification de la réservation après sa confirmation, Jorplace facturera 15 € de frais administratifs. Vous pouvez modifier une réservation jusqu'à 7 jours avant l'arrivée.

1.4 Politique d'annulation

Il est possible d'annuler une réservation à Jorplace, mais cela entraîne des frais. Les annulations ne peuvent être effectuées que par e- **mail à info@jorplace.nl** , ou via le site Web (par exemple Booking.com) où la réservation a été effectuée. V donnez ce mail également votre **référence de réservation** .

**** DÉMÉNAGER UNE RÉSERVATION EN 2020 EN RAISON DE COVID-19 EST POSSIBLE UNE FOIS. Le code de bon donné à l'époque est valable jusqu'au 31-12-2021. UN REMBOURSEMENT N'EST PAS POSSIBLE APRÈS UN DÉMÉNAGEMENT. (Art 1.4.5 et 1.3). Des frais supplémentaires peuvent être ajoutés.***

1.4.1 Réservations non remboursables

Les réservations non remboursables ne sont ni remboursables ni transférables.

1.4.2 Politique d'annulation pour les réservations de moins de 6 personnes:

- Les annulations jusqu'à 30 jours avant l'arrivée sont entièrement remboursables.

- Les annulations jusqu'à 14 jours avant l'arrivée seront facturées 50% du montant total de la réservation.

- Les annulations moins de 14 jours avant l'arrivée ne sont pas remboursables.

1.4.1.1 Politique d'annulation pour les réservations de plus de 6 personnes:

1.4.2.1 Annulation de réservation jusqu'à 4 mois avant l'arrivée - 25%

Si vous souhaitez annuler la réservation jusqu'à 4 mois avant l'arrivée, **25%** du montant total sera facturé. Cela ne s'applique qu'aux frais d'hébergement, les autres éléments tels que la taxe de séjour et la nourriture et les boissons sont exclus. Le montant retenu est égal au nombre de personnes et / ou au nombre de nuits annulées.

1.4.2.2 Annuler la réservation jusqu'à 3 mois avant l'arrivée - 50 pour cent

Si vous souhaitez annuler la réservation jusqu'à 3 mois avant l'arrivée, **50%** du montant total sera facturé. Cela concerne les frais d'hébergement, les autres parties sont exclues. Le montant retenu est égal au nombre de personnes et / ou au nombre de nuits annulées.

1.4.3 Annulation de réservation jusqu'à 2 mois avant l'arrivée - 75 pour cent

Si vous souhaitez annuler la réservation jusqu'à 2 mois avant l'arrivée, **75%** du montant total sera facturé. Cela concerne les frais d'hébergement, les autres parties sont exclues. Le montant retenu est égal au nombre de personnes et / ou au nombre de nuits annulées.

1.4.4 Annuler la réservation moins de 2 mois avant l'arrivée

Si vous souhaitez annuler la réservation jusqu'à 1 mois avant votre arrivée, **100%** du montant total sera facturé. Cela concerne les frais d'hébergement, les autres parties sont exclues. Le montant retenu est égal au nombre de personnes et / ou au nombre de nuits annulées.

1.4.5 Force majeure

Circonstances qui ne peuvent pas être attribuées à Jorplace, qui sont de nature telle que le respect de l'accord ne peut plus ou plus être raisonnablement exigé dans son intégralité (comme, mais sans s'y limiter, (i) des conditions météorologiques extrêmes, (ii) le retrait d'un ou plus de permis multiples, (iii) les épidémies et pandémies et ainsi les mesures annoncées du gouvernement et (iv) le deuil national) lui donne le droit de dissoudre la commande en tout ou en partie et / ou d'en suspendre l'exécution sans aucune obligation de payer compensation. Dans ce cas, Jorplace conserve son droit à une indemnisation (y compris, mais sans s'y limiter, le montant de la valeur de réservation, à augmenter des frais pour les tiers engagés par elle). Jorplace conseille au client et aux clients de l'hôtel de s'assurer contre ces risques. Un appel à la dissolution de la part du client / des clients de l'hôtel pour cause de force majeure est exclu. Ce qui précède n'affecte pas les conditions d'annulation applicables.

Les autres éléments tels que le petit-déjeuner, la taxe de séjour et le barbecue sont entièrement remboursables pour toute annulation au moins 14 jours avant l'arrivée.

Article 2 | Enregistrement et départ

Enregistrement	15h00 - 18h00
Vérifier	08h00 - 10h30

2.1 Enregistrement

Lors de votre enregistrement, vous recevrez les éléments suivants:

- La carte-clé de votre chambre
- Un ensemble de linge de lit trois pièces

Faites attention! Une fois que vous vous êtes enregistré, il n'y a aucun remboursement en aucun cas.

2.2 Départ

Lors de votre départ, vous devez retourner les éléments suivants.

- La carte-clé de votre chambre à la réception
- Un parure de lit trois pièces: vous devez le retirer de votre lit et de vos couvertures, l'emmener avec vous à la réception et le déposer sur le chariot à linge «linge de lit usagé» prévu à cet effet.

Article 3 | Dépôt

Lors de l'enregistrement, Jorplace demande à tous ses clients de garantir un dépôt de garantie. Le dépôt sert à protéger financièrement Jorplace contre les accidents, dommages et objets Jorplace éventuels et imprévus pendant le séjour d'un invité. La caution se présente sous plusieurs formes, en fonction du type de séjour du ou des invités. Une explication des différents gisements est décrite ci-dessous.

3.1 Dépôt de garantie individuel

Tous les clients du Jorplace Beach Hostel doivent payer un dépôt de garantie personnel et individuel. C'est 20 euros et doit être payé en espèces.

3.1.1 Pour quoi dois-je payer mon acompte individuel?

Le dépôt protège financièrement Jorplace contre les accidents possibles et imprévus, les dommages et les objets Jorplace perdus pendant le séjour d'un client. Voici des exemples de cas où (une partie de) le dépôt peut être retenu:

- Key card: en cas de perte ou d'endommagement de la Key Card (10 €)
- Parure de lit: en cas d'utilisation incorrecte, non utilisée, pas de retour ou endommagement du linge de lit (10 €)
- Règles de la maison: lorsque les règles de la maison ne sont pas respectées (caution complète)

3.1.2 Carte clé

Lors de l'enregistrement, vous recevrez une carte-clé qui vous permettra d'accéder à l'auberge et à leur chambre. Le client doit conserver cette carte-clé dans un endroit sûr et la restituer en bon état au moment du départ.

3.1.3 Linge de lit

Jorplace travaille dur pour garder son auberge impeccable et l'hygiène passe avant tout. Jorplace attend la même attitude de ses invités. Pour aider les clients à garder Jorplace propre et hygiénique, un ensemble de linge de lit trois pièces est inclus dans le prix du séjour. Jorplace oblige les

clients à utiliser cet ensemble, à en prendre soin et à le remettre au bureau après le séjour.

Veillez noter: l'utilisation de vos propres sacs de couchage, oreillers, couvertures et autres articles n'est pas autorisée. C'est aussi la raison pour laquelle Jorplace ne peut garantir ou établir l'hygiène de ces articles et s'efforce de protéger au mieux les autres clients et elle-même.

3.2 Dépôt de groupe

Lorsque les clients viennent avec un groupe (à partir de 6 personnes), Jorplace demande au groupe de garantir également une caution conjointe (montant en fonction de la taille du groupe) en plus de la caution individuelle de 20 € pp. Cet acompte est sécurisé sous la forme d'une réservation sur la carte de crédit liée au client principal et dont le montant peut être débité par la suite.

3.3 Dommages et amendes

La caution individuelle couvre souvent les dommages mineurs et les biens perdus, mais si les clients causent des dommages importants, Jorplace a le droit à tout moment d'émettre une amende et / ou de retenir la caution (individuelle et de groupe).

Veillez noter: Toute forme de dommage ou d'abus de Jorplace, des invités ou des employés pendant le séjour à Jorplace entraînera un départ immédiat et une amende égale au dommage ou à la valeur de remplacement.

3.3.1 Dans quelles situations Jorplace peut-il retenir le dépôt de groupe?

Jorplace a l'expérience que lorsque de grands groupes restent dans l'auberge, certaines situations peuvent s'aggraver. Cela provoque des troubles indésirables et parfois même des dommages dans et à l'auberge. Dans ces situations, Jorplace est obligé de retenir (une partie de) la caution de groupe pour compenser les dommages.

Les types de dommages suivants ne sont pas tolérés par Jorplace et entraîneront le renvoi immédiat d'un invité, la retenue d'un acompte et éventuellement l'imposition d'une amende supplémentaire.

Type de dommage ou de perturbation	Spécifique
Dommages à, dans et autour de l'auberge Jorplace	Comprend les chambres, les couloirs, les toilettes, les douches, les lits, les matelas, les rideaux, les murs, le toit, le plafond, les éviers, la cuisine, le bar et tous les espaces communs.
Extincteur, tuyau et alarme	L'utilisation inutile ou inappropriée de l'extincteur ou de la lance d'incendie. Le déclenchement inutile du système d'alarme ou du détecteur de fumée. Attention: le système d'alarme incendie n'est pas un jouet! Endommager ou déclencher inutilement le système d'alarme incendie entraînera immédiatement une amende de 5000 euros et une indemnisation pour les plaintes d'autres clients. A l'arrivée des pompiers, l'amende est de 8 000 euros.
Consommer de l'alcool et fumer	L'utilisation interdite d'alcool ou de fumer dans les chambres, couloirs et autres zones de Jorplace. Fumer dans l'auberge entraîne une amende minimale de 300 euros.

- Salissures** La contamination par, par exemple, des vomissements, des urines, des saignements (etc.) dans les chambres, couloirs et autres zones de Jorplace entraîne une amende minimale de 300 euros.
- Substances interdites** La possession ou l'usage de drogues (douces ou dures) et / ou d'armes entraîne une amende minimale de 500 euros et le renvoi de l'auberge.
- Harcèlement** Intimider, déranger ou harceler d'autres clients, membres d'équipage ou animaux de compagnie entraîne une amende minimale de 500 euros et l'expulsion immédiate de Jorplace.

3.3.2 Quel est le montant autorisé possible de la garantie de groupe?

Afin de pouvoir absorber financièrement les dommages, Jorplace a établi une échelle de dépôt. Dans ce tableau, Jorplace indique la corrélation entre les montants des dépôts et la taille des groupes.

Taille du groupe (invités)	Montant autorisé
6-15	450 €
16-25	750 €
26-80	1 500 €
80+	3000 €

Article 4 | Comportement

4.1 Nourriture et boisson

Les clients sont libres d'utiliser la cuisine, le salon et le jardin de Jorplace. Il est uniquement permis de manger et de boire dans la cuisine, le salon et le jardin. Dans le reste de l'auberge, y compris les chambres, il est strictement interdit de manger et de boire afin de maintenir un environnement hygiénique.

4.2 Alcool

Il est interdit d'apporter et de consommer **votre propre** alcool à Jorplace . Envie d'une bière ou d'un verre de vin? Alors rejoignez le bar et laissez notre personnel vous dorloter!

4.3 Silence

Jorplace est un endroit très fréquenté où de nombreux invités entrent et sortent. Soyez prévenant des autres clients et gardez le silence après 21 heures.

4.4 Fête

Ce n'est pas un secret: chez Jorplace on adore faire la fête. Lorsque nous organisons une autre fête, vous serez informé à l'avance lors de l'enregistrement. Pas un fêtard? Jorplace vend des bouchons d'oreille à 50 cents par jeu.

4.5 Ronflement

Le ronflement, en particulier dans un dortoir, peut être extrêmement perturbateur pour les autres clients. Si vous savez que vous ronflez, nous vous recommandons de fournir des bouchons d'oreille à vos voisins. Jorplace vend des bouchons d'oreille à 50 cents par jeu. Vous pouvez également attirer l'attention de vos voisins sur votre comportement de ronflement et leur demander de vous réveiller (doucement) lorsque le son s'avère intolérable.

4.6 Sexe

Il est interdit d'avoir des relations sexuelles dans toute l'auberge, malheureusement.

4.7 Tabagisme, drogues et armes

À Jorplace, la possession, le commerce, la vente, le transport, la fabrication, etc. de stupéfiants, stimulants, intoxicants, intoxicants, drogues psychotropes, substances interdites, drogues et armes ne sont pas tolérés. La possession ou l'utilisation de drogues (douces ou dures) ou d'armes à Jorplace entraîne le retrait immédiat et permanent de l'auberge. Fumer n'est autorisé que dans le jardin. Le soufflage n'est pas autorisé dans toute l'auberge.

4.8 Propre responsabilité

Jorplace fait tout ce qui est en son pouvoir pour garder l'auberge aussi sûre que possible, mais demande à ses clients de réfléchir, d'être prudents et de prendre soin de leurs affaires autant que possible. Les clients sont priés de ne pas laisser traîner d'objets de valeur et de les stocker en toute sécurité. Jorplace met à disposition un certain nombre de casiers sûrs, mais les clients doivent fournir eux-mêmes un cadenas approprié! Jorplace tient à souligner qu'ils ne sont pas responsables de la propriété des invités.

Article 5 | Urgences

Le personnel de Jorplace est formé pour faire face aux situations d'urgence. En cas d'urgence, des agents d'intervention d'urgence (intervenants d'urgence de l'entreprise) et des issues de secours sont présents. Il est important qu'il incombe aux clients de connaître toutes les voies d'évacuation.

5.1 Feu

En cas d'incendie, le point de rassemblement se trouve de l'autre côté de la route (Keizerstraat) devant Jorplace, devant le fleuriste «'t Toefje».

Article 6 | Supplémentaire

6.1 Passer au vert: consommation

Jorplace fait de son mieux pour contribuer à un avenir vert et demande donc aux clients d'économiser l'eau et l'électricité lorsque cela est possible.

6.2 Passer au vert: recycler

Jorplace adore recycler! Verre, papier, plastique et autres déchets séparés.

Des bacs spéciaux et séparés peuvent être trouvés dans la cuisine des invités et dans les conteneurs de l'autre côté de Jorplace.

6.3 Hygiène

Jorplace prend toutes les mesures possibles pour garder l'auberge aussi propre que possible et brûle et cuit régulièrement les lits, les chambres et les espaces communs pour combattre et éradiquer immédiatement les impuretés indésirables (punaises de lit, bactéries et autres saletés).

Malheureusement, Jorplace ne peut pas toujours remédier à toutes les impuretés à temps. Jorplace souligne le fait qu'ils ne sont pas responsables des problèmes causés par la présence d'impuretés provoquées par les allées et venues des clients. Jorplace n'est pas non plus tenue d'offrir une compensation financière pour les frais (tels que le remplacement de l'hôtel, les frais médicaux ou le remplacement des effets personnels, etc.) qui en découlent.

Article 7 | Droits Jorplace

- Jorplace se réserve le droit de modifier unilatéralement ces règles internes et conditions générales à tout moment.
- Jorplace se réserve le droit de vérifier à tout moment si les règles de la maison sont correctement observées par les clients. Cela peut signifier que les clients sont adressés ou que le personnel de Jorplace effectue un contrôle de la chambre de temps en temps.
- Jorplace se réserve le droit à tout moment de retirer les clients qui ne respectent pas les règles de la maison et de retenir le dépôt.
- Jorplace se réserve le droit à tout moment de retirer immédiatement et définitivement les clients de l'auberge s'ils le jugent nécessaire.
- Si le dommage réel est supérieur au montant total autorisé, Jorplace se réserve le droit d'ajuster le montant de l'amende à tout moment.
- Jorplace utilise des caméras pour assurer la sécurité des invités. Les images de l'appareil photo peuvent être utilisées.

Article 8 | Conditions générales Jorplace

8.1 Champ d'application des conditions générales

Les conditions générales de Jorplace s'appliquent à la création et au contenu de tous les accords entre Jorplace et ses invités, ainsi que toutes les offres liées à la création de tels accords, à l'exclusion de toutes autres conditions générales. Si d'autres conditions générales sont effectivement en vigueur en plus de celles-ci, les conditions générales de Jorplace prévaudront en cas de conflit. Une dérogation aux conditions générales de Jorplace n'est possible que si elle est consignée par écrit et au cas par cas. Les conditions générales de Jorplace concernent toutes les personnes physiques et morales que Jorplace utilise ou a utilisées pour conclure et / ou exécuter un accord ou un autre accord ou pour gérer Jorplace. Les

conditions générales de Jorplace s'appliquent à tous les accords, la dernière version en vigueur des conditions générales de Jorplace est réputée s'appliquer à tous les accords ultérieurs entre les mêmes parties, sauf accord contraire écrit.

8.2 Faire des accords

Jorplace peut à tout moment et pour quelque raison que ce soit refuser de conclure un accord, à moins qu'un tel refus ne soit fondé uniquement sur une ou plusieurs des raisons mentionnées à l'article 429 du Code pénal (discrimination). Toutes les offres que Jorplace fait dans le cadre de la conclusion d'un accord sont sans engagement et dépendent de la «disponibilité (ou capacité)». Si Jorplace invoque ladite restriction dans un délai qui peut être considéré comme raisonnable dans les circonstances suivant l'acceptation par le client de l'offre, l'accord envisagé est réputé ne pas avoir été conclu. Si Jorplace a accordé au client (titulaire de l'option) un droit de premier refus, ce droit ne peut être retiré, sauf si et dans la mesure où un autre client potentiel fait une offre à Jorplace pour conclure un accord portant sur tout ou partie des services due au choix. Dans ce cas, le titulaire de l'option de Jorplace doit être informé de cette offre, après quoi le titulaire de l'option doit indiquer s'il souhaite ou non faire usage du droit de premier refus. Si le titulaire de l'option n'indique pas qu'il souhaite exercer le droit de premier refus, ce droit deviendra caduc. Un droit de premier refus ne peut être accordé que par écrit.

8.3 Obligations générales

Dans les conditions du contrat de restauration, Jorplace est, sans préjudice des dispositions des articles suivants, obligé de fournir les services convenus aux heures convenues de la manière habituelle dans une auberge. L'obligation ci-dessus ne s'applique pas:

- en cas de force majeure de la part de Jorplace tel que défini dans les conditions générales de Jorplace;
- si le client n'arrive pas ou arrive avec plus d'une demi-heure de retard;
- si le paiement par le client de l'acompte / acompte tel que mentionné dans les conditions générales de Jorplace n'est pas effectué à temps;
- si le client ne fournit pas de garantie de chiffre d'affaires dans les délais, malgré une demande en ce sens;
- si le client ne remplit pas toutes ses obligations envers Jorplace de quelque manière que ce soit, Jorplace n'est pas obligé d'accepter et / ou de prendre la garde de la propriété du client. Jorplace n'est jamais obligé d'accepter les animaux de compagnie du client et peut fixer des conditions à cette admission.

8.4 Obligations et conditions spécifiques

Jorplace a raccroché ou appliqué les règles de la maison et les a placées dans un endroit clairement visible pour l'information de son (ses) invité (s). Sur demande, les règles de la maison seront transmises au client par écrit. Le client est obligé de respecter les règles de la maison. Jorplace est en droit de mettre fin à la fourniture de services à un invité à tout moment sans préavis si le client enfreint à plusieurs reprises les règles de la maison, ou se comporte d'une manière telle que la paix et l'ordre dans et autour de Jorplace et / ou le cours normal des événements est dérangé. Dans ce cas, le client doit quitter l'auberge à la première demande. Jorplace ne peut exercer ce droit que si la nature et la gravité des manquements aux règles de la maison par le client constituent une raison suffisante, de l'avis raisonnable de Jorplace. Jorplace a le droit de demander au client d'accepter un hébergement qui s'écarte de ce qui est décrit dans l'accord, à

moins qu'une telle demande ne soit manifestement déraisonnable et doit être considérée comme une charge évidente pour le client. Dans ce dernier cas, le client / client a le droit de résilier le contrat auquel la demande susmentionnée de Jorplace s'applique avec effet immédiat, sans préjudice de ses obligations sur la base d'autres accords. Si Jorplace économise de l'argent dans les circonstances ci-dessus en proposant un hébergement qui diffère de ce qui est décrit dans le contrat, le client et / ou le client a droit au montant économisé. En dehors de cela, Jorplace ne sera jamais obligé de verser une quelconque indemnité.

8.5 Responsabilité

Jorplace n'est jamais responsable de quelque dommage que ce soit que le client, l'invité et / ou des tiers subissent, sauf si le dommage a été causé intentionnellement par Jorplace ou si Jorplace est gravement fautif. Cette exclusion de responsabilité s'applique également en particulier aux dommages résultant de la consommation ou du service d'aliments préparés ou servis par Jorplace, et aux dommages résultant de problèmes informatiques. Jorplace n'est jamais responsable des dommages causés directement ou indirectement à une personne ou à un bien en conséquence directe ou indirecte d'un défaut ou d'un élément ou d'une circonstance sur ou dans un bien meuble ou immeuble fourni par Jorplace, la détention d'un long ou court contrat de location, location ou qui en est propriétaire ou est à la disposition de Jorplace de toute autre manière, sauf si et dans la mesure où le dommage a été causé intentionnellement ou Jorplace est gravement coupable. Le client et l'invité et toutes les personnes qui les accompagnent sont solidairement responsables de tous les dommages que Jorplace et / ou tout tiers ont subi et / ou pourraient subir en conséquence directe ou indirecte du non-respect des obligations (pénurie fautive) et / ou action illégale, y compris la violation des règles de la maison, commise par le client et / ou l'invité et / ou toute personne qui

les accompagne, ainsi que pour tout dommage causé par un animal et / ou toute substance et / ou un objet en leur possession ou c'est sous leur supervision.

Jorplace n'est pas responsable de ce qui suit:

- Toute blessure corporelle ou dommage sous quelque forme que ce soit et tous frais encourus en conséquence.
- Tout objet personnel volé ou endommagé et toutes dépenses associées.

8.6 Règlement des factures et paiement

Tous les comptes, y compris les comptes liés à l'annulation ou à la non-présentation, sont dus par le client et / ou l'invité au moment où ils leur sont présentés. Le client est responsable du paiement en espèces, sauf accord contraire. Si le paiement est convenu autrement qu'en espèces, toutes les factures, quel qu'en soit le montant, doivent être payées par le client à Jorplace dans les quatorze jours suivant la date de facturation. Lorsqu'une facture est envoyée, Jorplace a le droit à tout moment d'ajouter 2 pour cent supplémentaires à la facture pour couvrir la limitation du crédit, qui est supprimée si le client paie la facture dans les quatorze jours. Le paiement est effectué en monnaie néerlandaise (euros). Si Jorplace accepte exceptionnellement des moyens de paiement étrangers, le taux de change du marché en vigueur au moment du paiement est applicable. Jorplace peut facturer des frais d'administration allant jusqu'à 10% du montant proposé en devises étrangères. Jorplace peut effectuer cela en ajustant le taux de change en vigueur sur le marché d'un maximum de 10 pour cent. Jorplace n'est jamais obligé d'accepter les chèques, cartes de

crédit, cartes de débit et autres instruments de paiement similaires et peut associer des conditions à l'acceptation de ces instruments de paiement. Il en va de même pour les autres instruments de paiement non mentionnés ici.

8.7 Droit applicable et litiges

Les conditions générales de Jorplace sont un extrait et basé sur les Conditions uniformes pour l'hôtellerie et la restauration (UVH), les conditions dans lesquelles les établissements de restauration aux Pays-Bas, tels que les hôtels, les restaurants, les bars et les entreprises liées (y compris la restauration entreprises, entreprises de fête, etc.), nous proposons des services de restauration et nous concluons des accords de restauration. Dans tout litige, les UVH complets s'appliquent. Les UVH sont enregistrées auprès du tribunal et de la Chambre de commerce et d'industrie de La Haye. La loi néerlandaise est exclusivement applicable à tous les accords. Tous les litiges sont exclusivement soumis à la compétence du tribunal de La Haye, résidence de Jorplace.

8.8 Exclusion de responsabilité

Toutes les informations présentes sur ce site Web sont destinées à un usage personnel. Aucun droit ne peut être dérivé des publicités, photos, informations et textes sur ce site. Sous réserve de modifications et d'erreurs de frappe. Bien que Jorplace BV prenne soin de compiler et de maintenir ce site Web, Jorplace BV ne peut garantir l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des informations présentes sur ce site. Jorplace BV décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'inexactitude ou du caractère incomplet des informations sur ce site.

En particulier, les prix et tarifs indiqués sur le site sont sujets à des fautes de frappe. Aucune responsabilité n'est acceptée pour de telles erreurs.

Royalties

Jorplace BV se réserve les droits et pouvoirs qui lui reviennent sur la base de la loi sur le droit d'auteur et d'autres lois et réglementations intellectuelles.

Article 9 | Assistance de l'équipage Jorplace

Avez-vous besoin d'aide ou y a-t-il un problème? Le personnel de Jorplace est toujours prêt à vous aider. Ils apprécient que vous informiez immédiatement l'équipage lorsqu'un problème survient afin qu'ils puissent le résoudre immédiatement. L'équipage fait de son mieux pour que chacun passe un agréable séjour.

Article 10 | Avis illégitimes

Article 1 Révisions illégales

10.1 Les utilisateurs du Jorplace peuvent donner des avis sous certaines conditions. L'Utilisateur est entièrement responsable du contenu d'un avis donné et peut être tenu responsable dans le cas où le contenu d'un avis est jugé illégal.

10.2 Un utilisateur ne peut publier un avis que s'il est ou a été un invité ou un client de Jorplace.

10.3 L'Utilisateur garantit que les informations qu'il publie sur le Site Web dans le cadre d'un examen sont de bonne foi et véridiques et indemnise Jorplace contre toute réclamation d'un tiers à l'égard de cet examen.

10.4 Jorplace est à tout moment en droit de refuser, supprimer ou écarter un avis sans en indiquer les raisons. Cela peut être le cas, par exemple, si Jorplace a été informé, que ce soit par l'intermédiaire ou non de tiers, que la révision est factuellement incorrecte, non fiable ou illégale.

10.5 Un avis ne peut en aucun cas contenir: un langage diffamatoire, vulgaire, obscène ou raciste, des informations personnelles et / ou privées sur Jorplace ou ses employés.

10.6 L'utilisation des données (personnelles) que l'Utilisateur a ou obtenues en ligne via le Site Web n'est autorisée qu'aux fins pour lesquelles ces données ont été fournies ou affichées. Il est expressément interdit de traiter et / ou d'utiliser ces données à toute autre fin (commerciale) sous peine de paiement immédiat et sans autre mise en demeure d'une amende d'au moins 1000 euros (mille euros) par infraction.

10.7 Jorplace accepte que les Utilisateurs constitués de (anciens clients de Jorplace à propos de l'établissement en question peuvent publier un avis exprimant l'opinion subjective de la personne concernée. Un avis peut consister en une description en combinaison avec une note exprimée en un nombre d'étoiles.

Article 11 | Réclamations et responsabilité

11.1 Les réclamations concernant le Service peuvent être soumises à la direction de Jorplace par écrit ou par e-mail (info@jorplace.nl) et autant que possible avec des motifs. Si la réclamation concerne un compte, cette réclamation doit être soumise à la direction de Jorplace dans un délai de 15 jours. Une réclamation ne suspend pas l'obligation de paiement.

11.2 La direction de Jorplace traitera la réclamation et informera la partie plaignante dans un délai de 15 jours au plus tard si elle considère que la

réclamation est fondée et, le cas échéant, comment elle entend résoudre ou traiter la réclamation.

11.3 Jorplace n'est responsable que des dommages directs résultant d'une imprudence intentionnelle ou délibérée de la part de Jorplace. Par dommage direct, on entend exclusivement les frais que l'Utilisateur a raisonnablement dû encourir pour réparer ou corriger les défauts de Jorplace.

11.4 La responsabilité de Jorplace ne pourra jamais excéder la taille du compte le plus récent de l'Utilisateur avec un maximum de 100 euros.

11.5 Responsabilité de Jorplace pour les dommages résultant de ou en relation avec (i) des erreurs, l'incomplétude et / ou des irrégularités dans les (fonctionnalités) du site Web, (ii) le site Web étant inaccessible pendant une certaine période de temps ou (iii) ne permettant plus Jorplace d'utiliser le Service en raison du non-respect par l'Utilisateur des obligations financières ou (autrement) en violation des Conditions Générales est exclu.

11.6 Jorplace n'est pas responsable des dommages résultant d'informations publiées par l'Utilisateur ou un tiers sur le Site Web, même si ces informations sont incorrectes ou illégales.

11.7 Jorplace n'est pas non plus responsable des dommages résultant ou pouvant résulter de tout acte ou omission résultant des informations (légal) affichées sur le site Web. Ces informations ne sont pas destinées à être des conseils juridiques dans un cas particulier.

11.8 Le site Web contient des hyperliens, des bannières et / ou des boutons qui renvoient à d'autres sites Web. Jorplace n'est ni responsable ni responsable des informations et de l'utilisation de ces sites Web.